

**Assemblée générale ordinaire  
du vendredi 28 janvier 2022 à 19h00  
Centre de Loisirs Saignelégier**

**Points à l'ordre du jour :**

1. Bienvenue
2. Présences
3. Approbation du PV de la dernière AG
4. Admissions, démissions
5. Rapport du Président
6. Rapport du caissier et des vérificateurs, décharge du caissier et des vérificateurs
7. Bilan de la saison 2021
8. Bilan école de cyclisme
9. Élection des membres du comité et vérificateurs des comptes
10. Programme d'activités 2022
11. Projet pumptrack
12. Divers

*Présidence de l'assemblée : Pascal Mercier*

*Procès-verbal de l'assemblée : Vincent Hennin*

---

**1. Bienvenue**

Le Président ouvre l'assemblée à 19h10. Il souhaite la bienvenue aux membres du club. Il s'enquiert que tout le monde réponde aux obligations COVID. Il salue tout particulièrement Vincent Wermeille, membre du club et maire de la commune de Saignelégier. Une modification de l'ordre du jour est proposée et acceptée, soit l'adjonction d'un point 11-pumptrack. Le point 11-divers devient 12. Une minute de silence est observée à la mémoire de notre ancien Président et membre d'honneur Claude Jolidon.

**2. Présences**

Selon liste des présences, 28 membres participent à l'assemblée.  
9 membres se sont excusés.

**3. Approbation du PV de la dernière AG**

Le procès-verbal de l'assemblée du 24 janvier 2020 est accepté sans remarque particulière.

**4. Admissions, démissions**

Notre club a le grand plaisir d'accueillir de nouveaux jeunes en son sein, ce qui dénote d'un dynamisme prometteur. 5 démissions ont été enregistrées pour la période 2020/2021 (Raymond Schneider, Martial Queloz, Antonin Queloz, Von Felten Justin et Benareau Alexandre. Durant la même période, 2 nouveaux membres se sont inscrits au VCFM (Valentin Humair, Nicolas Treuthard), ainsi que tous les membres de l'école de cyclisme.

**5. Rapport du Président**

C'est un réel plaisir d'être avec vous ce soir pour vous parler des activités du vélo-club. Ce foutu Covid nous en aura fait voir de toutes les couleurs. Après le début de l'année 2020 engagé sur les chapeaux de roue, tout le travail effectué pour le GP Crevoisier et le camp de vélo en Croatie, a du être annulé, contraint et forcé par les mesures sanitaires

éditées par les autorités fédérales et cantonales. Néanmoins suite à un assouplissement des mesures sanitaires pour les manifestations sportives populaires en extérieur, le comité du vélo-club a réussi à mettre sur pied le Trophée du Doubs, en prenant plusieurs dispositions pour le rendre compatible avec les mesures sanitaires. Soit l'introduction, avec l'aide du chronométreur, des inscriptions en ligne de façon à pouvoir limiter la participation à 50 populaires. Les détenteurs d'une licence et les jeunes n'étaient pas concernés par cette mesure. La traditionnelle grillade après la dernière étape a du être supprimée.

Suite au succès du Trophée du Doubs le comité a pris la décision finalement d'organiser une formule inédite et Covid compatible du Tour des Sommètres, sous la forme d'un contre la montre pour éviter le départ en ligne et une buvette pour désaltérer les concurrents. Juste avant une nouvelle fermeture, la sortie de fin de saison et la raclette de remerciements furent quand même organisées aux Genevez. 2021 ne débutait pas de la meilleure des façons. Rebelote, de nouveau tout annuler : pas de GP Crevoisier, pas de camp de vélo, pas de marché-concours. Donc qui dit pas de parcage, dit pas de rentrées d'argent et signifie année difficile.

Le programme d'activité est aussi passé à la trappe à cause des mesures sanitaires et au manque d'engouement qui peut s'expliquer par cette situation précaire viralement parlant. Nous avons pu proposer aux amateurs de petite reine le Trophée du Doubs qui reste une valeur sûre et adaptable aux mesures sanitaires en vigueur à ce moment-là. Le Tour des Sommètres a aussi été adapté aux mesures en vigueur ce début d'automne, avant la heu 4ème ou 5ème vague, par contre là on a pas pu mettre la faute sur le Covid, la météo ne nous à vraiment pas du tout été favorable, il a plu qu'une fois avec une température à ne pas mettre un cycliste dehors. Il paraît que ça fait partie du jeu...

On espère tous, cette année, pouvoir mettre un terme à cette pandémie. C'est sur quoi le comité du VCFM a misé. Reprendre des activités normales mis à part le programme des sorties. Pouvoir aussi soutenir nos jeunes talents et développer les activités et les infrastructures. Nous espérons aussi pouvoir compter sur vous pour mener à bien le programme établi, car l'enjeu est de taille pour pérenniser la santé financière du club. Le défi sera de remobiliser les troupes après deux années au ralenti.

Je voudrais pour conclure remercier chaleureusement tout le comité sans qui rien ne serait possible, et vous chers membres pour votre soutien aux activités du club et à la petite reine.

*Pascal Mercier*

## **6. Rapport du caissier et des vérificateurs, décharge du caissier et des vérificateurs**

A fin 2020, la fortune du club était de 49'561,60 francs. L'exercice 2021 révèle un déficit préoccupant, mais pas alarmant pour l'heure. Avec un total de produits de 14'060,18 et des charges pour un montant total de 25'676,41 francs, Nous enregistrons une perte de 11'616,23 pour ce dernier exercice. Diverses explications sont données quant à la situation financière du club. Les pertes s'expliquent par plusieurs points qui ont pour principale origine la situation sanitaire particulière. Il est évident qu'un tel résultat pourra encore être acceptable pour deux exercices, mais la sonnette est tirée sans alarmisme notoire. Pierre-Louis Wermeille et André Berbier ont procédé à la vérification des comptes pour les exercices 2020 et 2021. Les comptes sont conformes aux pièces justificatives présentées et il est proposé à l'assemblée de les approuver. Les comptes sont approuvés par l'assemblée décharge est donnée au caissier et aux vérificateurs des comptes par applaudissements.

## **7. Bilan de la saison 2021**

En regard des problèmes liés à la situation sanitaire et de son impact sur les finances du club, le comité a décidé de ne pas verser de prime en 2021. Il est agréable de relever que deux cracks portent haut les couleurs du club : Robin Donzé et Victor Benareau. En 2022, Robin courra pour l'équipe Swiss Racing Academy, Victor sera toujours membre du Team Humard Vélo-Passion. Le président souhaite plein succès à ces deux membres émérites. Les jeunes sont une grande satisfaction avec une présence et des résultats remarquables.

## **8. Bilan école de cyclisme**

Marc Dubois fait part du travail effectué en 2020 et 2021 avec une moyenne de 30 jeunes inscrits. La formation continue des moniteurs en 2022 passera par leur inscription au cours de maintien. L'ambiance créée est exceptionnelle et elle autant due à l'engouement et la participation des moniteurs que la présence des jeunes motivés aux entraînements.

Sébastien Froidevaux relève le bilan sportif des jeunes coureurs qui participent aux épreuves régionales. 35 départs, 9 podiums. Au classement général AIJC, 7 coureurs se sont classés. Des jeunes de l'école de cyclisme ont participé aux journées de l'association avec en point d'orgue celle consacrée à la détection des nouveaux talents. 3 jeunes du club y ont participé. Le camp de 4 jours organisé par l'association a été fréquenté par 9 jeunes du VCFM. Notre club y était le mieux représenté. Objectifs 2022 : participation active à l'entraînement du jeudi. Le mardi deviendra un deuxième jour d'entraînement hebdomadaire afin de favoriser le côté compétition des jeunes dès 10 ans. Un calendrier sera distribué en début de saison.

Marc Dubois annonce que la participation aux cours pour les jeunes est fermée. Une liste d'attente est d'actualité, ce qui démontre de l'excellente santé de la structure.

## **9. Élection des membres du comité et vérificateurs des comptes**

Le comité enregistre la démission Yannis Vuilleumier. Il est chaleureusement remercié pour son travail au sein du club dont il reste membre. Thomas Salzmann rejoint le comité. Les autres membres sont reconduits dans leur mandat. Les vérificateurs repartent également. Tout ce monde est applaudi par l'assistance.

## **10. Programme d'activités 2022**

Le programme 2022 a été transmis à tous les membres du club. Pascal Mercier reprend et commente les différents points figurant à ce programme. Les détails de chaque sortie seront affichés sur le site (parcours détaillé, dénivelé, heure de départ, etc.), ainsi que pour toutes les autres activités, organisations, etc...

## **11. Pump Track**

Un groupe s'est formé pour la création d'un pump track dans un village aux Franches-Montagnes relève Pascal Mercier. Marianne est invitée à faire une présentation du projet qui consiste à créer une infrastructure permettant aux adeptes et aux non initiés de jouir d'une installation ludique et dans l'air du temps. Les autorités de la commune des Breuleux ont été approchées dans le but d'y créer cette structure. La porte est entrouverte, des discussions sont en cours, il faudra convaincre ! Une recherche de fonds est lancée afin de réaliser ce projet qui est aujourd'hui défini en terme technique et pratique. Le Club ne serait pas impacté financièrement, mais évidemment qu'il en

retirera les bienfaits sportifs. Un soutien pour les démarches incomberont au club. Le calendrier n'est pas encore fixé.

## **12. Divers**

Pascal a reçu une lettre du canton du Jura concernant les problèmes rencontrés dans la mise en place sauvage de nouveaux sentiers et pistes dédiés aux VTT. Un recensement est actuellement effectué sur le territoire. Thomas, fait une remarque quant aux activités, notamment les sorties sont à annoncer plus vite afin de favoriser la participation et l'émulation collective.

Fin de l'assemblée à 20h30.

Saignelégier, le 28 janvier 2022